

l'âme: naît-elle en même temps que le corps; est-elle impérissable? L'étude des rites magico-religieux révèle que dans la communauté bantoue les nouveau-nés sont solennellement présentés à celle-ci, et qu'on ne leur fait point de funérailles lorsqu'ils meurent avant cette cérémonie. On en a conclu que dans ce cas ils étaient considérés comme n'ayant pas encore d'âme. Par ailleurs on a noté que certaines âmes de personnes décédées sont susceptibles de renaître dans leurs descendants. Mais on peut être enclin à penser que l'âme est supposée de pénétrer dans le fœtus lorsque celui-ci commence à s'agiter, bien qu'il y ait doute à ce sujet. En second lieu, et relativement à l'éternité de l'âme, on peut remarquer que l'on prophétise les défauts ordinaires seulement pendant trois générations, tandis qu'on vénère les chefs importants durant des siècles. Certaines coutumes suggèrent donc l'hypothèse que l'âme est censée de survivre longtemps après la mort, tandis que d'autres donnent à penser qu'elle est dépourvue de puissance après la disparition du corps.

La mort ne rompt pas tous les liens entre le corps et l'âme, celle-ci vit dans le tombeau, ou en habite les abords et visite ses parents chaque nuit. Ce n'est qu'après l'accomplissement de certains rites qu'elle gagne, après une période plus ou moins prolongée, les pays des esprits.

L'observation des rites funéraires, même quand le corps est absent, suggère l'opinion que leur accomplissement est nécessaire pour que l'âme soit libérée.

Il ne semble pas douteux que le monde des esprits ne soit souterrain pour les Bantou, de nombreux exemples tirés du folk-lore le prouvent. L'association des morts avec les corps célestes ne démontre pas le contraire, comme on peut le croire, puisque le soleil et la lune passent la moitié du temps dans le monde inférieur. Celui qu'imaginent les Bantou est semblable à celui qu'ils habitent, et chacun y demeure avec son peuple pour cultiver la terre, faire paître les troupeaux, chasser, s'adonner aux métiers et aux arts comme sur la terre. Et si le travail est si détesté des Bantou ainsi qu'on le prétend, comment n'imaginent-ils pas un lieu où l'humanité épuisée ne fasse rien, ne goûte rien, pendant l'éternité?

## LA POÉSIE DE L'AFRIQUE DE L'EST

PAR A. WERNER

(Voir p. 348)

ON peut distinguer dans l'Afrique orientale la poésie primitive des tribus intérieures et la poésie plus ou moins littéraire des Swahili. La première est en général étroitement liée à la danse et au son du tambour qui en scande la mesure. Elle a donc un certain rythme, mais aucune versification proprement dite. Quelques-uns de ces chants sont très anciens, ils ont une signification rituelle, fidèlement transmise de génération en génération et pourtant

quelquefois inintelligible pour les jeunes gens. D'autres chansons, plus légères, sont des improvisations souvent oubliées aussi vite que composées, sauf quelques-unes, dont le mérite supérieur assure la conservation. Outre les chansons accompagnant la danse, il y a les chansons du travail, celles des porteurs, des payeurs, des femmes qui pilent le grain, et d'autres encore. Il existe un développement très intéressant de la poésie primitive dans la tribu des Pokomo, habitant les rives du fleuve Tana (au nord-est de la colonie Kenya). C'est un peuple de canotiers et de pêcheurs qui se livre aussi à la chasse et à l'agriculture. Il possède un grand nombre de chansons célébrant des animaux, par exemple l'hippopotame et le crocodile (ce sont peut-être des incantations magiques pour assurer une chasse heureuse); mais, fait plus remarquable, leurs femmes sont renommées pour composer de petites chansons adressées aux oiseaux, comme l'orfraie (*haliaeetus*), et le pluvier, louant leurs belles couleurs et la grâce de leurs mouvements. C'est là une preuve que les Africains ne sont pas aussi insensibles aux beautés de la nature qu'on se plaît à le croire. Il faut remarquer que, dans ces chants primitifs, il y a toujours beaucoup de sous-entendu, et qu'un traducteur sympathique doit amplifier un peu pour dégager le vrai sens du texte.

Pour les Swahili, le cas est différent. Dès le septième siècle de notre ère, et même auparavant, ils ont subi l'influence de la civilisation arabe. On employait, déjà à une époque assez reculée, l'alphabet arabe pour écrire cette langue bantoue, et de nombreux érudits africains composaient des vers lyriques ou épiques (*mashairi, tenzi*) modelés d'après les formes arabes — qui ne se prêtent pas toujours au génie de la langue swahilie. Ainsi nous avons un long poème racontant la mort de Mahomet, un autre (et même plusieurs) au sujet de son ascension (*Mi'raj*) au Paradis, l'histoire de Joseph, racontée en plus de 400 stances, et celle de Job. La versification, au dire de Mgr. Sacleux, est comptée par syllabes, mais le vrai déterminant est l'accent rythmique, dont les mesures les plus usuelles comptent deux ou quatre par vers. La poésie populaire — qui est aussi abondante que chez le peuple italien — diffère beaucoup de ces productions littéraires. Son système métrique est quelquefois aussi libre que celui des chants des *ngoma* de l'intérieur, mais il y a aussi de vraies stances dont la mesure et la rime sont parfaitement satisfaisantes, même pour l'oreille européenne. Comme elles sont composées pour l'oreille, et non par écrit, le génie swahili se fait pleinement sentir, surtout dans la rime double, nécessitée par le système accentuel si différent de l'accentuation arabe. Cette poésie se renouvelle sans cesse; les chansons d'il y a dix ans sont déjà vieux jeu; mais, comme partout, il y a toujours quelques-unes qui en raison de leur excellence se conservent et circulent au delà de leur lieu de naissance, comme par exemple le fameux *Maskini, njima yangu* (Hélas! ma petite colombe!) — humble variation sur le thème immortel du *Gastibelza* de Victor Hugo.